



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021 : MODIFICATION DES MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

à Pau, le 22 avril 2021

À la suite du report annoncé par le Gouvernement, les élections régionales et départementales se dérouleront les **20 et 27 juin 2021**.

La période de dépôt de candidatures pour le premier tour est prolongée jusqu'au 5 mai 2021 inclus.

Dans cette perspective, il est rappelé que les déclarations de candidatures sont déposées uniquement à la préfecture au bureau des élections par un membre du binôme de candidats, un remplaçant ou par un mandataire porteur d'un mandat établi par les deux membres du binôme :

Tour de scrutin	Dates de dépôt des déclarations de candidatures	Horaires d'accueil des candidats
Premier tour	du lundi 26 avril au vendredi 30 avril 2021	de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.
	les lundi 3 et mardi 4 mai 2021	de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.
	le mercredi 5 mai 2021	de 9h à 12h.
Second tour	le lundi 21 juin 2021	de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Les candidats doivent obligatoirement utiliser les formulaires de candidatures disponibles sur le site internet de la préfecture www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr dans la rubrique Politiques publiques > Citoyenneté - Elections > Elections politiques > Elections départementales et régionales 2021 > Elections départementales 2021. Le mémento à l'usage des candidats est également téléchargeable dans cette même rubrique.

Par ailleurs, en raison des contraintes sanitaires, **un module de réservation des rendez-vous pour les élections départementales a été mis en ligne**. Ces modalités de prise de rendez-vous par voie électronique sont impératives du fait de la nécessaire sécurité de chacun :

- **L'application est ouverte sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante : <http://www.rdvmun.pyrenees-atlantiques.gouv.fr>;**
- **Les prises de rendez-vous en ligne pour les départementales peuvent d'ores et déjà débuter.**